

SELARL CARPANETTI
Huissiers de Justice Associés
1, rue du Maréchal Bosquet
40000 MONT-DE-MARSAN

Tél: 05 58 06 65 65
Fax: 05 58 06 65 60
www.carpanetthuissier.com
contact@
carpanetti-huissier.com

**ACTE
D'HUISSIER
DE
JUSTICE
EXPEDITION**



PROCES VERBAL DE DESCRIPTION DES LIEUX

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ et le VINGT ET UN MAI
De 09h00 à 11h00

SELARL CARPANETTI, Huissiers de Justice Associés ; à la résidence de MONT-DE-MARSAN (Landes) y
demeurant 1, rue du Maréchal Bosquet, l'un d'eux soussigné ;

A LA DEMANDE DE

Madame LA COMPTABLE DU SERVICE IMPOTS DES PARTICULIERS, demeurant 12 avenue de Dagas à
MONT DE MARSAN (40000)

Élisant domicile en mon étude,

Ayant pour avocat plaident la SELARL DE GINESTET DE PUIVERT, société d'avocats ayant son siège à DAX
(40100) au 21 boulevard Saint Pierre, représentée par Maître Xavier de GINESTET, avocat au barreau
de DAX.

Ayant pour avocat postulant Maître Briec DEL ALAMO, Avocat à la Cour, membre de la SCP DE BRISIS DEL
ALAMO, ayant son siège au 2 rue Dominique de Gourgues à MONT DE MARSAN (40000) au cabinet duquel
élection de domicile est faite par le requérant.

AGISSANT A L'ENCONTRE DE

AVOVENTES

EN VERTU :

1 - DES EXTRAITS DES RÔLES DES CONTRIBUTIONS DIRECTES ET TAXES
ASSIMILÉES rendus à l'encontre de AVOVENTES EN DATE DES 21 10 2009,
02 08 2010, 15 10 2010, 01 08 2011, 16 10 2011, 01 08 2012, 16 10 2012, 01 08 2013,
16 10 2013, 01 08 2014, 16 10 2014, 03 08 2015, 15 10 2015 (2) 03 08 2016, 14 10 2016 (2),
31 08 2017, 13 10 2017 (2) 02 08 2018, 01 08 2019, 18 08 2020, 02 08 2021.

2 - Du BORDEREAU de SITUATION sur quatre pages en date du 02 05 2023, d'un total de
48.402,87 €

3 - De l'Extrait de Rôle de la TAXE FONCIERE 2023 - 2 875,00 €

4 - De l'article 877 du code civil, lequel dispose : "Les titres exécutoires contre le défunt sont
pareillement exécutoires contre l'héritier personnellement ; et néanmoins les créanciers ne
pourront en poursuivre l'exécution que huit jours après la signification de ces titres à la
personne ou au domicile de l'héritier".

5 - De la signification par acte de Me CARPANETTI des Extraits de rôles des Contributions
directes et Taxes assimilées entre les mains de ses héritiers AVOVENTES
le 29 septembre 2021, et AVOVENTES le 30 octobre 2023,
attestation du 7 novembre 2023 (QBD Foreign Process) reçue le 21 mai 2024.

Et d'un COMMANDEMENT de PAYER valant SAISIE IMMOBILIERE, signifié par acte de mon ministère
en date du 02 avril 2025 à AVOVENTES et en date du 05 mars 2025 à AVOVENTES
AVOVENTES

Aux termes de l'article R322-1 du Code des procédures civiles d'exécution:

« A l'expiration d'un délai de huit jours à compter de la délivrance du commandement de payer valant saisie et à défaut de paiement, l'huissier de justice instrumentaire peut pénétrer dans les lieux désignés dans le commandement afin de dresser un procès-verbal de description, dans les conditions prévues par l'article R322-2. »

Et de l'article R322-3 du Code des procédures civiles d'exécution:

« L'huissier de justice peut utiliser tout moyen approprié pour décrire des lieux et se faire assister par tout professionnel qualifié en cas de nécessité. »

Ce Procès verbal comprend conformément à l'article R322-2 du Code des procédures civiles d'exécution:

CADASTRE & ORIGINE DE PROPRIETE

CADASTRE : SAINT JUSTIN

Section	Numéro	Lieu dit	Contenance
L	396		
L	397		
L	398		
L	400		
L	402		
L	420		
L	422		
L	423		
L	446		
L	449		
L	450		
L	451		
L	453		

ORIGINE DE PROPRIETE :

L'immeuble saisi appartient aux héritiers ci-dessus de AVOVENTES AVOVENTES, décédée mais faute de règlement successoral et de publication d'une attestation immobilière après décès, il est toujours mentionné au Fichier immobilier appartenir à AVOVENTES suivant acte d'acquisition de Me FAURIE, notaire à Grenade, en date du 23 novembre 2006, publié le 19.12.2006 vol. 2006 P 10678

LOCALISATION DU BIEN (GEOPORTAIL) :



CONDITIONS DE L'INTERVENTION

A mon arrivée sur les lieux, assisté de l'AVOVENTES (gendarmes), de l'AVOVENTES (Serrurier), lesquels ont tous signés le récépissé d'intervention, ainsi que de l'AVOVENTES (Collaboratrice en mon Etude) je constate l'absence de véhicule sur le parking et après avoir frappé à la porte, personne ne répond. Un voisin indique aux gendarmes que l'AVOVENTES sont partis en Angleterre depuis une semaine environ.

En l'absence d'occupant, j'ai fait procéder par le serrurier à l'ouverture de la porte donnant sur la cuisine, façade ouest. Ce dernier a utilisé une clé PASS afin de ne pas détériorer la serrure et pouvoir assurer la fermeture selon le même procédé à la fin des opérations.

DESCRIPTION

l'AVOVENTES n'ont indiqué le 07 août 2024 que la parcelle voisine, n°481, appartient à la société l'AVOVENTES et qu'il existe une servitude pour y accéder dont les fonds servants sont les parcelles n°398, 400 et 402.

DESCRIPTION DU PARC & BATIMENTS ANNEXES

Accès via la route de Marmande :

Une boîte aux lettres métallique sur poteau bois, en mauvais état.
Un portail bois avec ferronnerie, en très mauvais état. Un seul battant. La fermeture de l'accès se fait par une chaîne plastique.
D'un côté de l'allée, un claustra en bois en mauvais état.
Un chemin gravillonné avec accotements enherbés, bordé de platanes de chaque côté jusqu'à la bâtisse.

Pigeonnier :

Situé au nord de la bâtisse, sur la parcelle n° 396.
Toiture deux pentes, orientation ouest/est, en tôle ondulée en mauvais état. Charpente bois en mauvais état.
Couverture absente à l'angle sud-ouest et l'angle sud-est.
Le bâti bois est en mauvais état. Il est recouvert de végétaux et de ronces pour l'essentiel.
Façade sud : une porte bois ancienne, bloquée. Un pigeonnier sur le haut.
Façade est : pas d'ouverture visible.
Façade nord : pas d'ouverture visible.
Façade ouest : une ouverture châssis bois, sans vitrage, le tout en mauvais état.
À l'intérieur, sol en terre battue.

Description du Parc :

L'allée venant du portail s'effectue sur les parcelles 402, 400 et 398.
La maison d'habitation se trouve sur la parcelle 398.
Présence d'un chenil sur la parcelle numéro 400, et du pigeonnier sur la parcelle 396.
L'essentiel de la propriété est couvert de forêt en parcelles 453, 422, 451, 449, 448 et 450. Seul le parc de l'habitation se trouve sur les parcelles 400 et 423, avec un étang sur la parcelle 423.
À l'ouest de l'habitation, en bordure des parcelles voisines, tout d'abord une haie végétalisée en mauvais état, avec des mauvaises herbes, des arbres et arbustes morts. Puis, au niveau de la parcelle 423, une haie de bambous.
Dans la forêt au sud, parcelle 422, il y a deux zones éclaircies (clairières) où l'AVOVENTES me déclarait le 07 août 2024 que le déboisement est consécutif à une tempête.
Enfin, un dernier accès à la parcelle au sud-est, à l'angle de parcelle, au droit de l'intersection, qui est totalement recouvert de végétaux avec un portail en fer forgé à peine visible.

Description de l'ancien chenil :

- Extérieur :

L'enceinte est close par un muret en pierre ancien, en mauvais état, recouvert en majeure partie de lierre.

Côté est, le muret s'arrête à hauteur de la bâtisse, avec une ouverture semblable à un ancien portail, lui-même absent. Un poteau isolé.

Au nord, absence de muret.

Au sud, un muret avec une ouverture sans portillon.

Côté ouest, un muret avec une ouverture semblable à un ancien portail, lui-même absent.
Toiture deux pentes, orientation nord-sud. Couverture en tuiles plates recouvertes de mousse.
Sur le pignon ouest, les tuiles d'about sont absentes à l'angle sud-ouest. Les bandeaux bois sont également absents.
Il s'agit d'une charpente bois avec, côté sud et à l'angle nord-est, un morceau de bandeau en bois absent.
Au nord, le bandeau bois est abîmé et des morceaux sont manquants.
Pente nord, les morceaux de couverture sont remplacés par des tôles. Une souche de cheminée est en mauvais état et des briquettes sont cassées sur le haut.

Le bâti : briquettes enduites, en mauvais état général. Les encadrements de portes et fenêtres sont en briquettes et pierres.

Façade nord, pas d'ouverture.

Façade est, deux ouvertures au niveau du rez-de-chaussée et du R+1 : Châssis bois et vitrage simple. Reprises d'enduit à la chaux sur le bas. Lézardes au-dessus de la fenêtre du R+1, entre l'appui du R+1 et la fenêtre du rez-de-chaussée.

Façade sud, dix ouvertures : au niveau R+1, des petites fenêtres ; fenestrons en motif étoile, en pierre, fermés côté intérieur par des volets bois. Au rez-de-chaussée, trois fenêtres châssis bois et vitrage simple, peinture défraîchie. Deux portes avec impostes vitrées, le tout ancien. Le vitrage est cassé sur l'imposte côté est. Lézardes côté est, entre la toiture et le fenestron, entre le fenestron et la fenêtre et entre la fenêtre et la porte. Reprises à la chaux sur le bas.

Façade ouest, deux ouvertures : niveau R+1, une fenêtre châssis bois, vitrage simple. La peinture est défraîchie. Au rez-de-chaussée, une porte bois, ancienne. Fissures sous la toiture, au niveau de l'appui de la charpente. Lézardes de part et d'autre de la fenêtre. Végétaux grimpants à l'angle sud-ouest, et reprises à la chaux à l'angle nord-ouest.

- Intérieur

Au plafond, poutres et plancher en bois.

Au sol, des tomettes anciennes.

Rez-de-chaussée :

Murs enduits à la chaux, anciens.

À l'angle sud-ouest, placard bas ancien, quatre portes.

Sur le mur nord, une cheminée grand foyer.

À l'angle nord-ouest, un escalier bois ancien pour accéder au R+1.

R+1 :

Sur le haut de l'escalier, un claustra en bois plus récent.

Grenier avec charpente bois visible et couverture visible, non isolée.

Sol, plancher bois ancien.

PHOTOS PARC & BATIMENTS ANNEXES

ACCÈS



1.



2.



3.



4.



5.

PARC



6.



7.



8.



9.



10.



11.



12.



13.

PIGEONNIER



14.



15.



16.



17.



18.

ANCIEN CHENIL



19.



20.



21.



22.



23.



24.



25.

DESCRIPTION DE LA MAISON D'HABITATION (EXTERIEUR)

Toiture quatre pentes, couverture tuiles plates.

- Pente est : une souche de cheminée en briques. Un bout d'aération en terre cuite. Une ouverture sur pente, type Velux ancien, et un tuyau d'évacuation. Présence de chéneaux en zinc.
- Pente nord : une souche de cheminée béton et une antenne râteau. Deux ouvertures sur pente, type Velux anciens. Trois aérations en terre cuite. Chéneaux en zinc et descentes d'eaux pluviales à l'est et à l'ouest.
- Pente ouest : deux souches de cheminées en briques. Une aération en terre cuite. Un chéneau en zinc.
- Pente sud : deux souches de cheminée en briques. Trois ouvertures sur pente, type Velux anciens. Deux aérations en terre cuite. Chéneaux en zinc et descentes d'eaux pluviales côté ouest et est.

Bâti :

Soubassement, encadrement des portes et fenêtres et encadrement de façades en pierres. Le reste est en crépi, en mauvais état général.

Façade sud :

Au rez-de-chaussée, six ouvertures avec encadrements en pierre. Ouvertures châssis bois, simple vitrage, et volets bois. Quatre fenêtres et deux portes-fenêtres sous la véranda.

Présence d'une véranda en fer forgé, ancienne, en mauvais état. La peinture est défraîchie, et rouille perforante. Couverture en zinc également en mauvais état. Vitrage majoritairement absent ou cassé. Base en pierre et accès jardin avec six marches en pierre. Végétaux grimpants à l'angle sud-est. À l'intérieur de la véranda, plafond lambris bois sous la couverture, en partie absent côté ouest. Armature métallique mais lambris absent. Au sol, carrelage effaîssé et de nombreux carreaux cassés.

Plusieurs éclats dans le crépi et deux zones particulièrement abîmées sous la fenêtre du R+1, côté est, et une seconde côté ouest. Au R+1, six ouvertures châssis bois, vitrage simple, volets bois et des garde-corps en fer forgé en mauvais état. Présence de deux paraboles. Au niveau du soubassement, quatre soupiraux. Marches en pierre, sur la porte-fenêtre, cassées en angle, et une applique côté nord.

Façade est :

Au R+1, deux ouvertures châssis bois, vitrage simple, volets bois.

Rez-de-chaussée : deux ouvertures : une porte-fenêtre et une sans vitrage, fermée côté intérieur par un volet bois. Sur le crépi, de nombreux impacts. Large reprise côté sud et plusieurs petites reprises. Accès à la porte-fenêtre par trois marches en béton.

Sur la façade, une dizaine de crochets côté nord, et une dizaine côté sud. Deux sorties d'évacuation : une ancienne et une plus récente, au niveau de la reprise côté sud.

Façade nord :

Au R+1, cinq ouvertures châssis bois, vitrage simple, volets bois et des garde-corps en fer forgé en mauvais état. Un volet absent sur la seconde fenêtre côté est.

Au rez-de-chaussée, cinq ouvertures. Quatre fenêtres avec garde-corps. Deux volets absents sur la première fenêtre côté est, un absent sur la seconde fenêtre côté est, et un absent sur la première fenêtre côté ouest.

En soubassement, quatre soupiraux : un à l'est, trois à l'ouest.

Accès à la porte par trois marches en pierre. Hortensias à l'est de l'escalier, en façade. Au-dessus de la porte, une armature d'une marquise et une applique lumineuse. Le crépi est en mauvais état général, avec des impacts et reprises au niveau de la marquise, et deux larges reprises sous la fenêtre du R+1 côté ouest.

Façade ouest :

Au R+1, deux fenêtres châssis bois, vitrage simple, volets bois. Des reprises partielles et la pierre est visible.

Au rez-de-chaussée, deux ouvertures : une porte-fenêtre et une fenêtre.

Soubassement porte bois, ancienne, d'accès à la cave, et marches en pierre. Crépi en mauvais état général, avec de multiples traces de reprises.

Une applique lumineuse au-dessus de la porte.

L'accès à la porte s'effectue par trois marches en pierre. Sur le crépi, plusieurs impacts et fissures, notamment une lézarde au-dessus de la porte d'entrée.



26.



27.



28.



29.



30.



31.

DESCRIPTION DE LA MAISON D'HABITATION (INTERIEUR)

Grenier :

Accès par une mezzanine en bois présente dans la salle d'eau, en état d'usage.

Grenier non aménagé.

Plafond en charpente bois et couverture apparente, sans isolation.

Murs : briquettes enduites, en mauvais état général. Doublage plâtre sur les cloisons intérieures, avec de nombreux impacts et fissures.

Sol : un plancher ancien avec du carton isolant en rouleaux. Présence d'un vase d'expansion et un bout de cloison avec encadrement de porte en bois.

Au R+1, première salle d'eau :

Plafond en plâtre, en état d'usage.

Accès par une porte et encadrement en bois peinte moulurée.

Murs : une partie peinte en mauvais état, avec des trous. Peinture écaillée au-dessus de la porte et au-dessus du lavabo, ainsi que plusieurs fissures. Le mur est et le mur sud, sous la mezzanine, sont faïencés.

Sol : une moquette en mauvais état.

Équipements :

- Un lavabo sur pied
- Un sèche-serviettes électrique
- Une baignoire en faïence, avec tablier faïencé

Palier R+1 :

Plafond : fissures et auréoles d'humidité. Un point lumineux en plafond.

Mur nord : trous de part et d'autre de la fenêtre, au niveau d'une ancienne tringle.

De manière générale, la peinture sur les murs est défraîchie. Des fissures à gauche, au-dessus de la fenêtre et en angle de mur et contre le caisson en bois.

Les plinthes sont en mauvais état général, totalement retirées sous la fenêtre.

Sol : une moquette en mauvais état.

Pièce 1 :

Accès par double porte et encadrement en bois, peinture défraîchie, avec taches d'humidité et plusieurs éclats.

Plafond peint, fissuré sur l'ensemble. Un point lumineux.

Murs : tapisserie en mauvais état, rayures, traces de reprises, lés décollés.

Plinthes en bois, peintes avec nombreux éclats.

Sol : moquette en mauvais état. Plusieurs taches.

Mur est : placard intégré avec deux portes anciennes moulurées.

Équipements :

- Chauffage central métallique à l'angle nord-ouest et sud-ouest, et un convecteur électrique à l'angle nord-est.

Dressing :

Accès avec une porte et encadrement en bois peinte, moulurée, peinture défraîchie.

Plafond : fissures et auréoles d'humidité. Un point lumineux.

Murs : tapisserie en mauvais état.

Mur nord : placard intégré sur deux niveaux, avec six portes en bois, moulurées.

Sol : moquette en mauvais état général, avec des déchirures.

Plinthes : peinture défraîchie et écaillée sous la fenêtre.

Mur ouest : un meuble fixé au mur avec une vasque et une applique.

Un radiateur central à l'angle nord-est.

Chambre 1 :

Accès par une porte et encadrement en bois, moulurée, peinture défraîchie.

Plafond peint, avec des fissures et auréoles d'humidité. Pas de point lumineux.

Murs : tapisserie en mauvais état.

Sol : un plancher plus récent, avec quelques taches et rayures.

Plinthes en bois récentes, en état d'usage.

Mur ouest : présence d'une niche et d'un radiateur à l'angle nord-est.

Chambre 2 :

Accès par une porte et encadrement bois, moulurée, peinture défraîchie.

Plafond peint, avec des fissures.

Plinthes en bois, peintes, en mauvais état.

Angle nord-est : une cabine de douche en état d'usage avancé. Un plan de travail avec un lavabo. Un radiateur central et un convecteur électrique à l'angle nord-ouest.

Murs : tapisserie ancienne. A l'angle nord-est, mur en plâtre, quelques carreaux de faïence sur la partie haute, tapisserie absente dans le coin douche.

Sol : moquette en mauvais état, multilatées.

Côté ouest : cheminée encadrement en marbre et un poêle à bois.

Dégagement :

Accès porte et encadrement en bois, moulurée, peinture défraîchie.

Plafond peint, fissuré.

Murs : tapisserie en état d'usage avec quelques trous.

Sol : moquette en mauvais état et quelques tâches.

Plinthes : peinture bois et défraîchie.

Une trappe de visite sur combles, au-dessus du WC.

WC :

Très mauvais état général.

Plafond : tapisserie en mauvais état, avec un point lumineux.

Murs : tapisserie déchirée ou absente sur la majorité.

Sol : plancher ancien, non verni.

Un bloc WC en mauvais état et un lavabo.

Chambre 3 :

Accès par une porte et encadrement en bois, moulurée, peinture défraîchie, et une imposte.

Plafond : quelques traces et une reprise. Pas de point lumineux.

Murs : détapisés, anciens, plâtre abîmé.

Plinthes : peinture défraîchie, en mauvais état, et absentes sous la fenêtre.

Sol : un jonc de mer en mauvais état.

Un radiateur central à l'angle nord-est.

Salle d'eau attenante :

Plafond : une reprise en angle sud-est. Des traces d'humidité et fissures au-dessus de la fenêtre. Un point lumineux.

Murs : en mauvais état, fissures et traces d'humidité.

Sol : plancher ancien, en mauvais état, et traces de colle.

Plinthes absentes dans l'angle sud-est.

Une cabine de douche faïencée à l'angle sud-ouest. Carreaux de faïence absents en contremarche.

Un meuble d'angle en bois avec lavabo à l'angle nord-ouest.

Chambre 4 :

Accès par une porte et encadrement en bois, moulurée, peinture défraîchie.

Plafond peint, avec des fissures et un point lumineux.

Murs : tapisserie en mauvais état, plâtre abîmé sous fenêtre sud-ouest.

Plinthes en bois peinture défraîchie, en mauvais état.

Sol : moquette en mauvais état

Un chauffage central à l'angle nord-est.

Une cheminée contre le mur ouest, et un chauffage central.

Salle d'eau attenante :

• Premier sas d'entrée :

Plafond peint, avec des fissures

Murs : peinture totalement écaillée au niveau de la fenêtre.

Mur est : un placard sur deux niveaux, quatre portes.

Sol : moquette en mauvais état.

• Salle d'eau :

Accès par une porte et encadrement en bois, moulurés, peinture défraîchie.

Plafond peint, avec des fissures, un point lumineux.

Murs : peinture en mauvais état, avec de l'humidité sous la fenêtre et peinture écaillée. Une applique à l'angle nord-ouest.

Mur sud : cloison lésardée et peinture écaillée.

Mur est : mauvais état cassé au niveau de la trappe de visite donnant sur WC.

Sol : moquette en mauvais état.

À gauche de la fenêtre, un meuble avec deux miroirs, une applique, une niche, un lavabo.

À droite de la fenêtre, un meuble avec deux miroirs, une applique, une niche, un lavabo, cinq tiroirs.

À l'angle nord-ouest, une douche faïencée en mauvais état. Faïence contremarche absente.

À l'angle nord-est, un placard encastré, quatre portes.

Cage d'escalier :

Un escalier en bois, à l'exception de la première marche en pierre. Une rambarde en fer forgé, et une main courante en bois. Sur le mur, présence également d'une main courante en bois.

Murs : peinture totalement défraîchie. Enduit en mauvais état sous la rambarde du mur est et du mur sud.

Salle d'eau palier intermédiaire :

Accès avec une porte et encadrement en bois peint, moulurés, peinture défraîchie.

Plafond : lambris en bois avec un point lumineux.

Murs : tapisserie en mauvais état.

Absence de plinthes.

Sol : plancher flottant.

Mur nord : un miroir avec deux spots, un meuble avec vasque, trois portes, deux tiroirs.

Une cabine de douche à l'angle nord-est et un WC à l'angle sud-est.

Rez-de-chaussée, cage d'escalier :

Plafond et sous-face de l'escalier, un point lumineux, un trou, plusieurs fissures.

Murs : peinture défraîchie. À l'est, une partie du mur est repeinte à la bombe. Traces de peinture à gauche de la fenêtre.

Sol : carrelage ancien.

Un placard en bois sous l'escalier, une seule porte, sans étagère.

Un radiateur central sur le mur sud.

Un convecteur électrique mur est.

Bureau :

• Première partie :

Accès avec une porte et encadrement en bois peint, moulurés, peinture défraîchie.

Plafond : peinture en mauvais état, écaillée. Un point lumineux.

Murs : peinture en mauvais état, défraîchie. Plusieurs fissures et traces de reprises. Cloison cassée au niveau de la descente d'eau du mur est.

Sol : plancher bois verni, défraîchi dans la zone de passage.

• Seconde partie :

Couloir sur entrée.

Plafond : peinture en mauvais état, écaillée. Un point lumineux.

Murs : peinture en mauvais état, défraîchie. Plusieurs fissures et traces de reprises. Cloison cassée au niveau de la descente d'eau du mur est.

Mur sud : un placard huit portes.

Une applique sur le mur nord.

Sol : plancher bois verni, défraîchi dans la zone de passage

Chambre 5 :

Accès depuis le bureau avec une double porte vitrée et depuis le salon 1, avec une porte et encadrement en bois peint, peinture défraîchie.

Plafond : peinture en état d'usage, avec des traces.

Murs : peinture état d'usage avec plusieurs traces de reprises, quelques trous. Fissures sur l'ensemble.

Sol : plancher ancien et rayé, verni, défraîchi.

Mur nord : aux deux angles, un radiateur central.

À l'ouest, un convecteur électrique.

Cheminée avec encadrement en plâtre et un poêle à bois sur le mur est.

Salon 1 :

Plafond : peinture en mauvais état, avec fissures. Une rosace et un point lumineux. Présence de moulures.

Murs : peinture défraîchie et fissures.

Sol : plancher en bois en point de Hongrie, rayures, auréoles d'eau, verni défraîchi.

Une cheminée avec encadrement en marbre sur le mur est.

Deux radiateurs de chauffage central sur le mur nord, aux deux angles.

Côté sud : un convecteur électrique entre les deux ouvertures.

Entrée :

Plafond : peinture écaillée, fissures, moulures et rosaces. Un point lumineux.

Murs : tissu tendu en mauvais état avec plusieurs auréoles et taches.

Sol : carrelage ancien avec des carreaux désaxés sous la cage d'escalier.

Un radiateur central à l'angle nord-ouest et un second à l'angle sud-ouest.

Un convecteur électrique à l'angle nord-est.

Accès depuis le salon 1 avec une porte et encadrement en bois peint, moulurés, peinture défraîchie.

Double porte vitrée et imposte pour l'accès depuis l'extérieur.

Un placard intégré dans le mur ouest.

Dégagement :

Accès depuis l'entrée avec une porte et encadrement en bois peint, moulurés, peinture défraîchie.

Accès depuis la cuisine avec une porte et encadrement en bois peint, moulurés, peinture défraîchie, et un

ouvrant deux battants sur le haut.
Peinture en état d'usage, fissures.
Murs : peinture en mauvais état avec des fissures.
Sol : carrelage cassé à plusieurs endroits.
Mur sud : une trappe au-dessus du WC.
Mur ouest : placard porte bois simple.

WC :

Accès avec une porte et encadrement en bois peint, moulurés, peinture défraîchie.
Plafond : peinture gouttelettes.
Murs : tapisserie en mauvais état.
Sol : carrelage fissuré à plusieurs endroits.
Un bloc WC ancien.
Un lavabo en angle avec faïence et une applique sur le mur est.

Salon 2 :

Accès depuis le salon 1 et depuis la cuisine, avec une porte et encadrement en bois peint, moulurés, peinture défraîchie, mais une porte manquante et coffrage de bois hors d'usage depuis le salon 1.
Plafond : peinture avec moulures, rosaces et point lumineux.
Murs : tissu tendu en mauvais état. Auréoles d'humidité sous la fenêtre.
Sol : moquette en mauvais état.
Un convecteur électrique sur le mur sud.
Une cheminée en marbre et un poêle dont le vitrage est cassé côté mur ouest.
Deux radiateurs aux deux angles du mur nord.

Cuisine et salle à manger :

Accès depuis l'extérieur avec une porte double, vitrée, et imposte.
Plafond : peinture jaunie et auréoles, des traces de reprises.
Murs : peinture gouttelette défraîchie, nombreux trous chevillés et fissures. Faïence sous la fenêtre du mur nord, mur ouest et angle sud-ouest.
Sol : carrelage plus récent, avec des fissures et des éclats au niveau du poteau central.

Cuisine aménagée :

Côté nord : un meuble bas, trois portes, trois tiroirs, et un meuble haut trois portes entre les ouvertures.
Le reste de la cuisine présente :

- Un îlot faïencé au nord.
- Une niche en angle côté nord.
- Une niche tout le long côté sud.
- Deux placards avec portes de part et d'autre de la hotte.
- Un meuble bas sur le mur ouest, avec huit portes et quatre tiroirs.
- Présence d'un feu électrique et gaz.
- Un évier deux bacs et égouttoir en email.
- Un meuble en angle sud-ouest avec, en partie haute, quatre portes et en partie basse, deux portes et deux tiroirs, dont une porte manquante.
- Une colonne avec deux portes et une niche micro-ondes.
- Deux fours.

Dans le coin sud-est, un placard haut, quatre portes. Un radiateur central.
Entre le coin sud-est et la cheminée, présence d'un placard.
Une cheminée en pierre, avec poêle en bois.
Au milieu de la pièce, une poutre en bois sur une base en pierre.

Cave :

Accès avec une porte et encadrement en bois peint, moulurés, peinture défraîchie.
Un escalier en bois sans rambarde ni main courante.
Au niveau du rez-de-chaussée, le plafond et les murs sont peints. Ils présentent des traces et des auréoles.
Une applique au-dessus de la porte.
Dans la cave, les murs sont en pierre et béton.
Sol : chappe béton ancienne dans les trois pièces principales et sol en terre battue dans une pièce.
Deux chaudières, l'une à bois et l'autre à fioul.

PHOTOS MAISON HABITATION INTERIEUR

GRENIER



32.



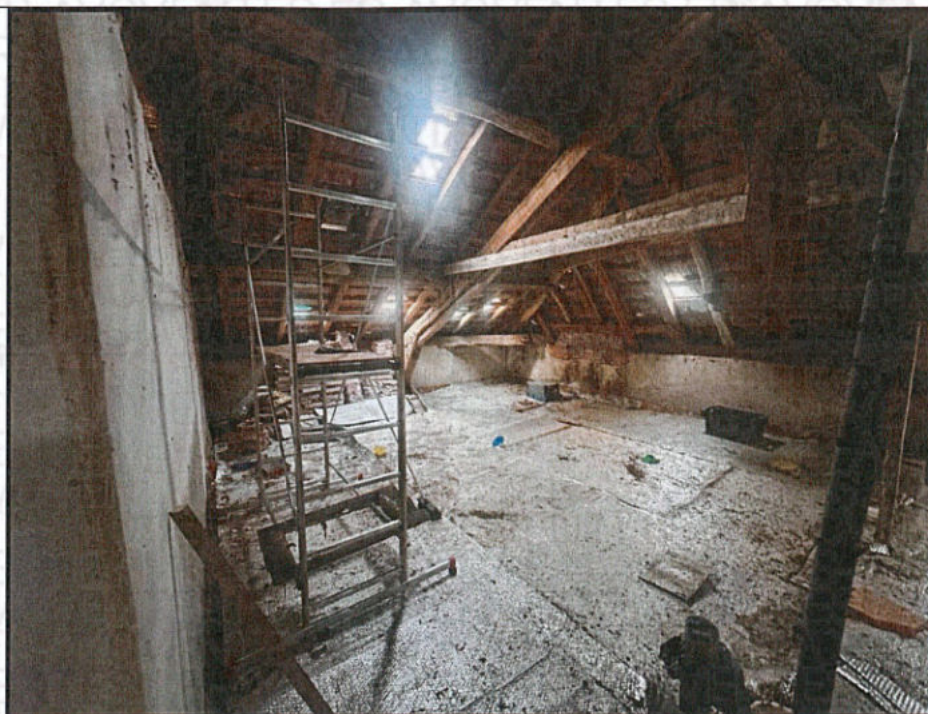
33.



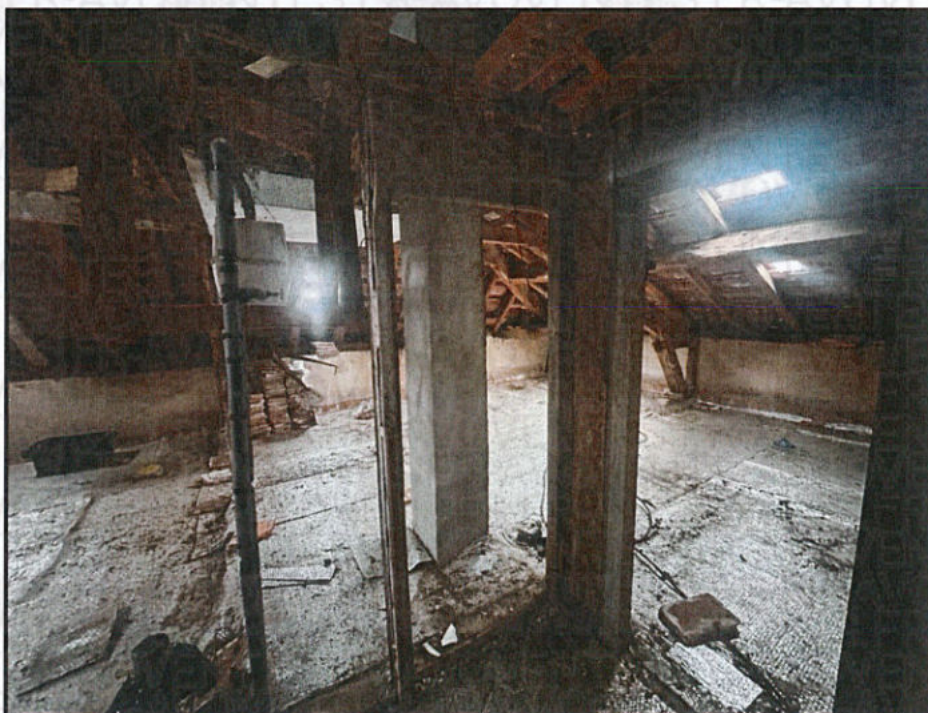
34.



35.



36.



37.



38.



39.



40.



41.



42.

SALLE D'EAU 1 (R+1)



43.



44.

PIECE 1



45.

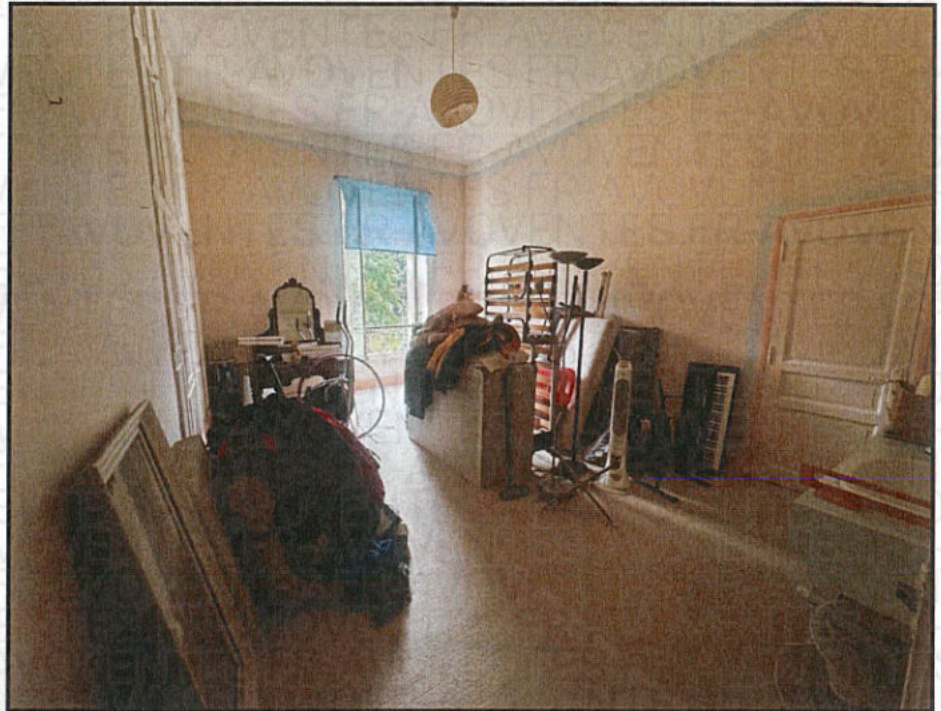


46.



47.

DRESSING



48.



49.



50.

CHAMBRE 1



51.



52.

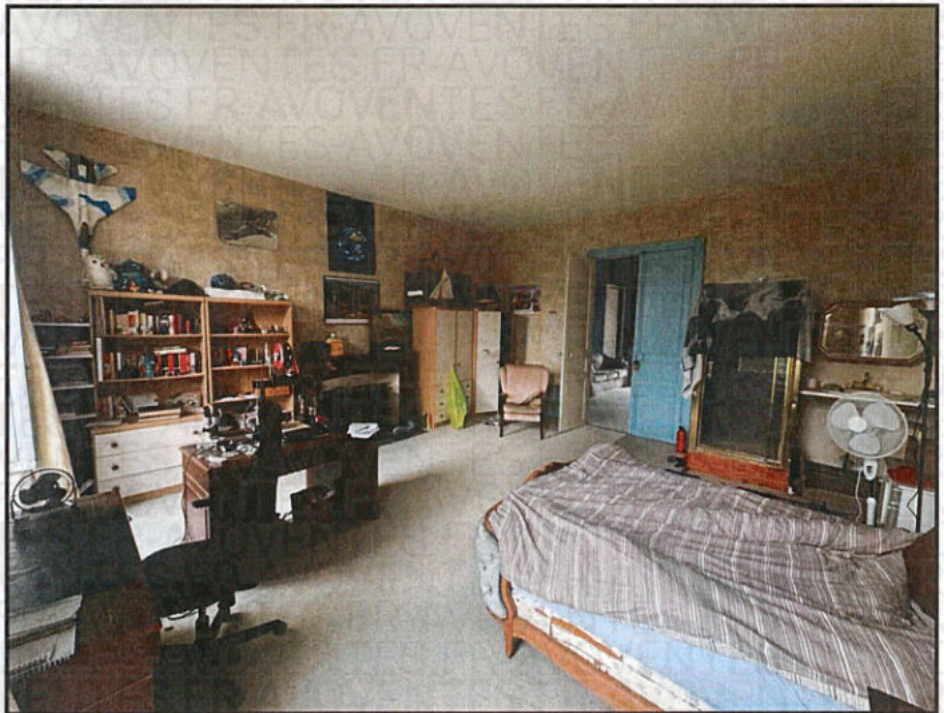


53.

CHAMBRE 2



54.



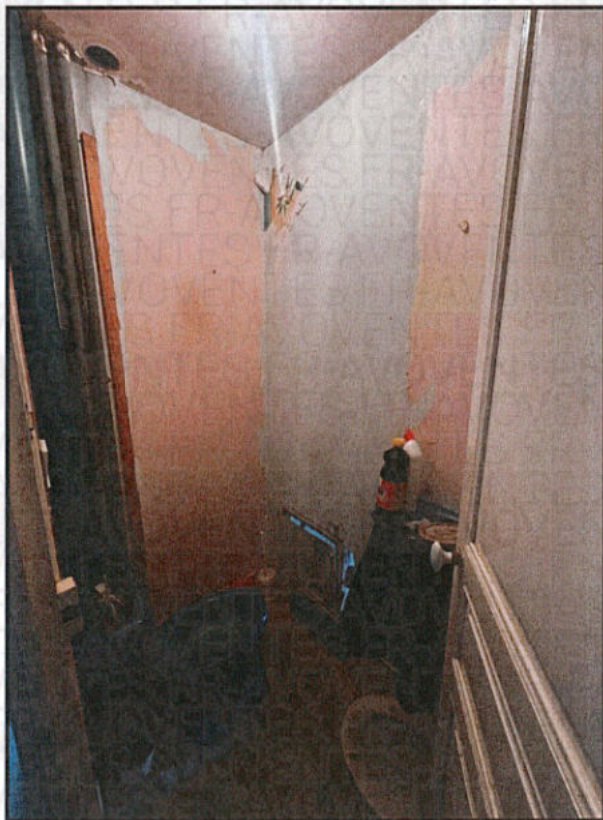
55.

DEGAGEMENT



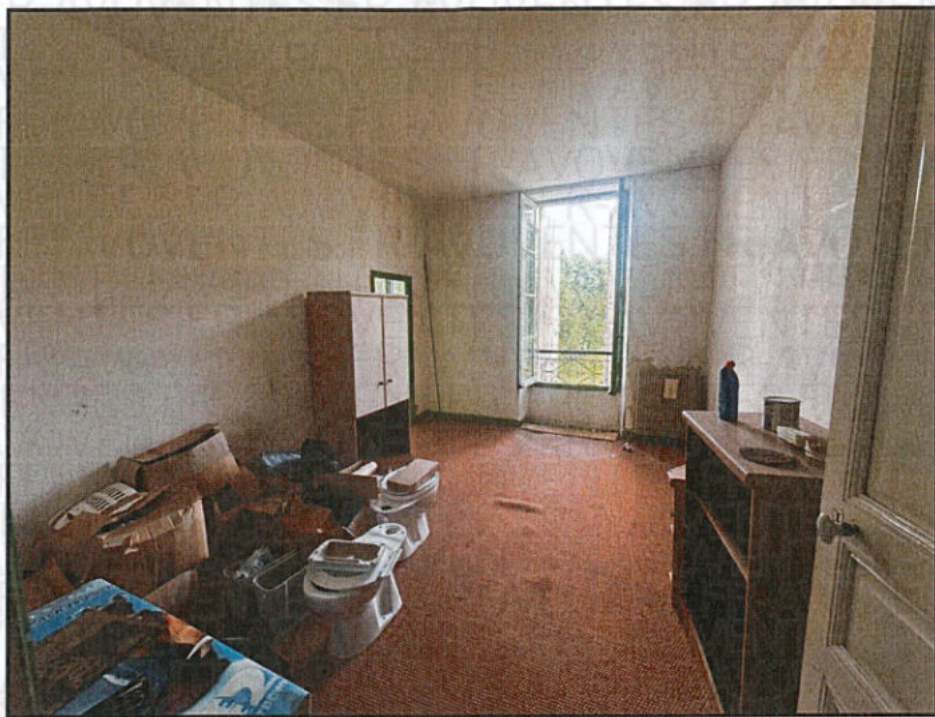
56.

WC



57.

CHAMBRE 3



58.



59.

SALLE D'EAU ATTENANTE CHAMBRE 3

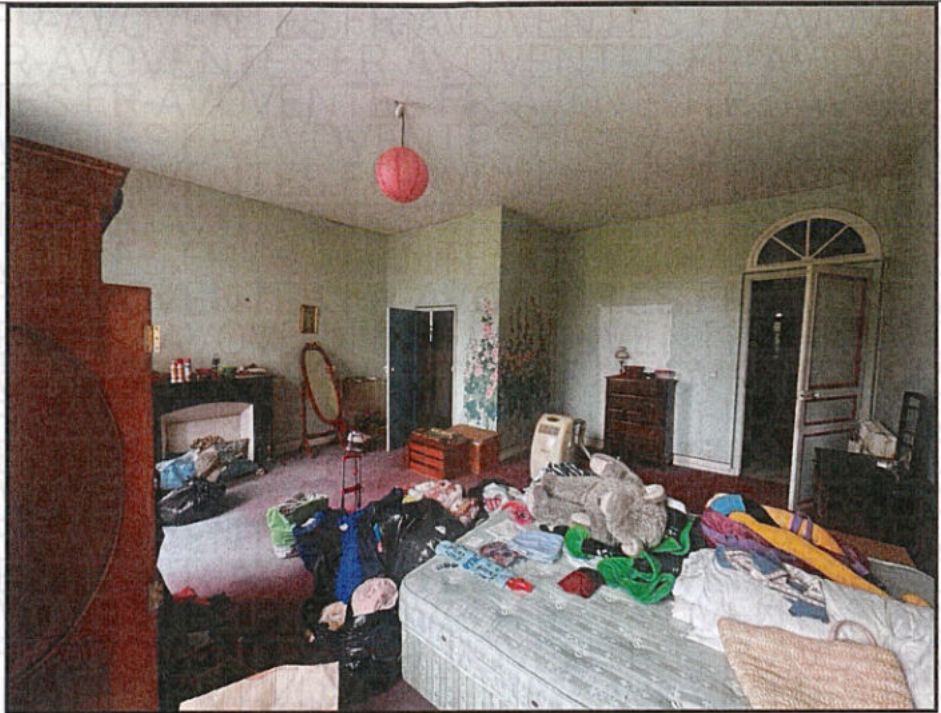


60.

CHAMBRE 4



61.



62.

SAS ENTREE SALLE D'EAU ATTENANTE CHAMBRE 4



63.

SALLE D'EAU ATTENANTE CHAMBRE 4



64.

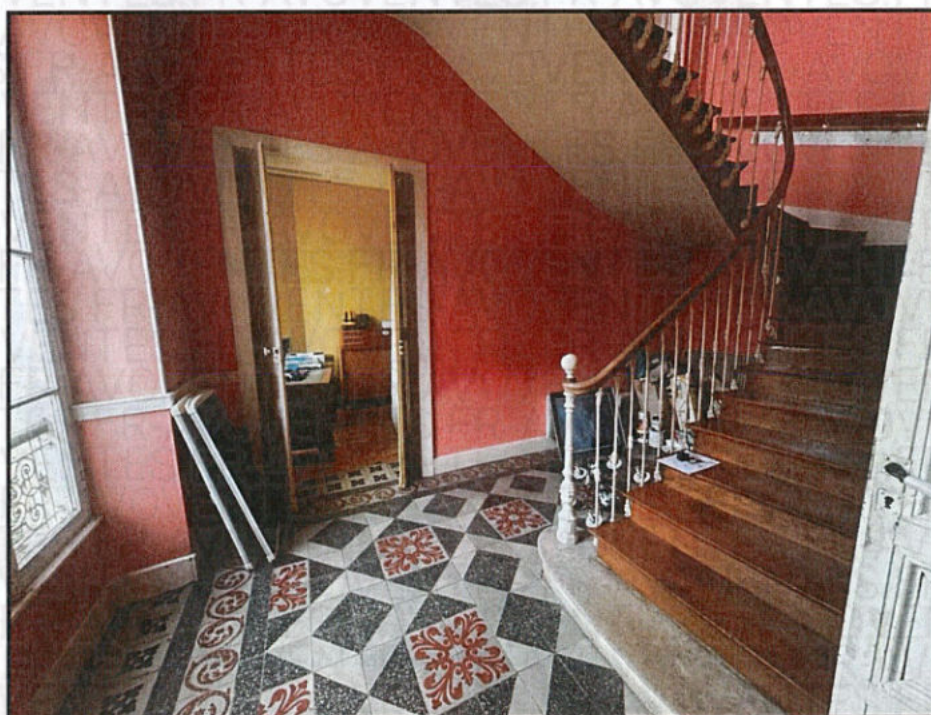


65.



66.

CAGE D'ESCALIER



67.



68.



69.



70.

SALLE D'EAU PALIER INTERMEDIAIRE

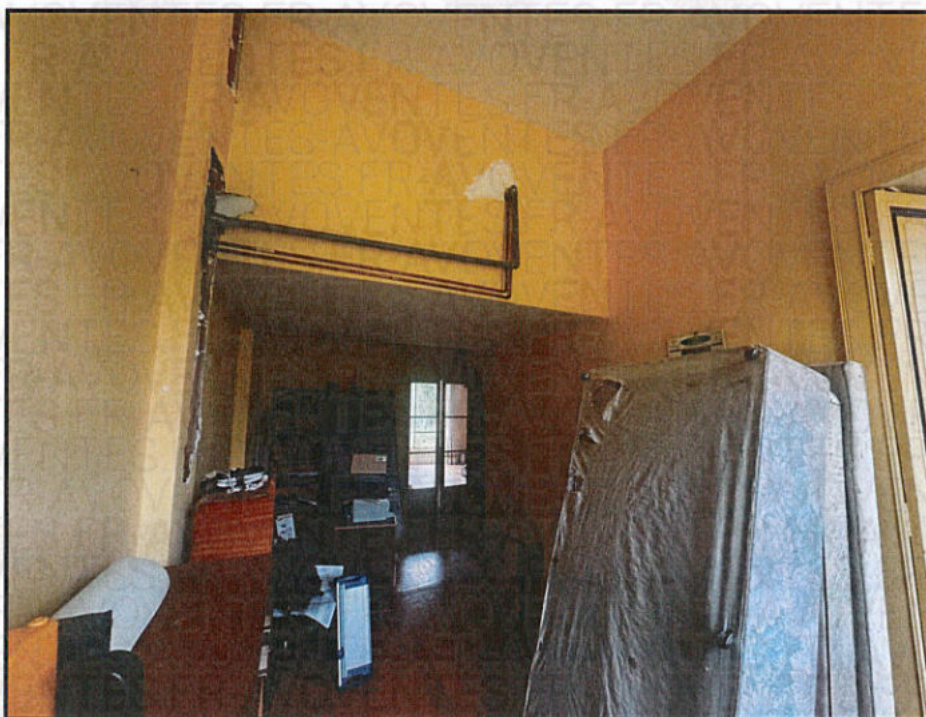


71.

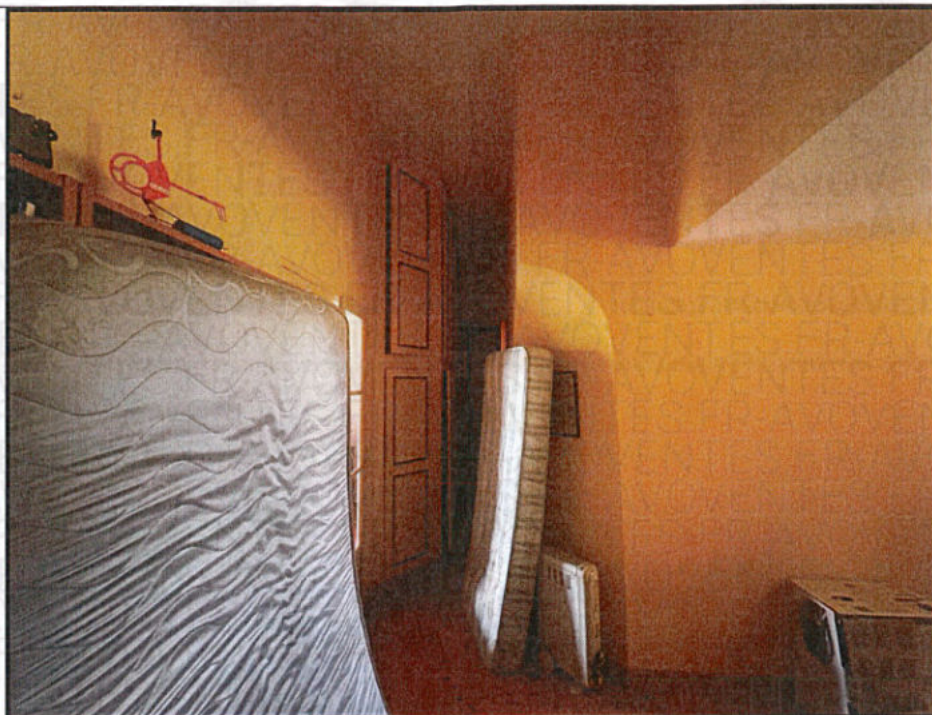
BUREAU



72.



73.

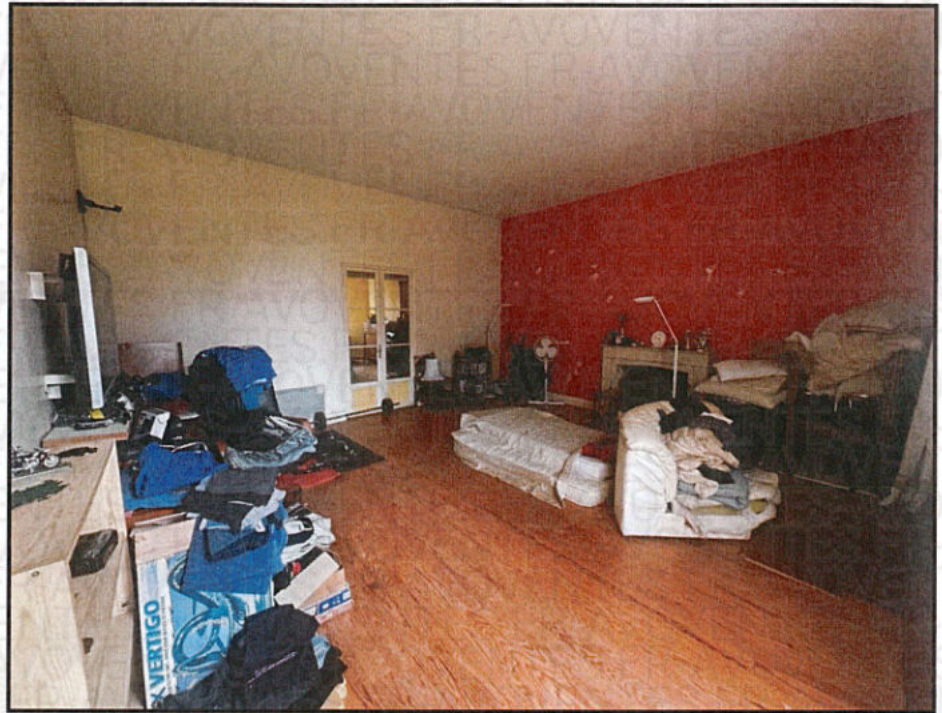


74.



75.

CHAMBRE 5



76.



77.



78.

SALON 1



79.

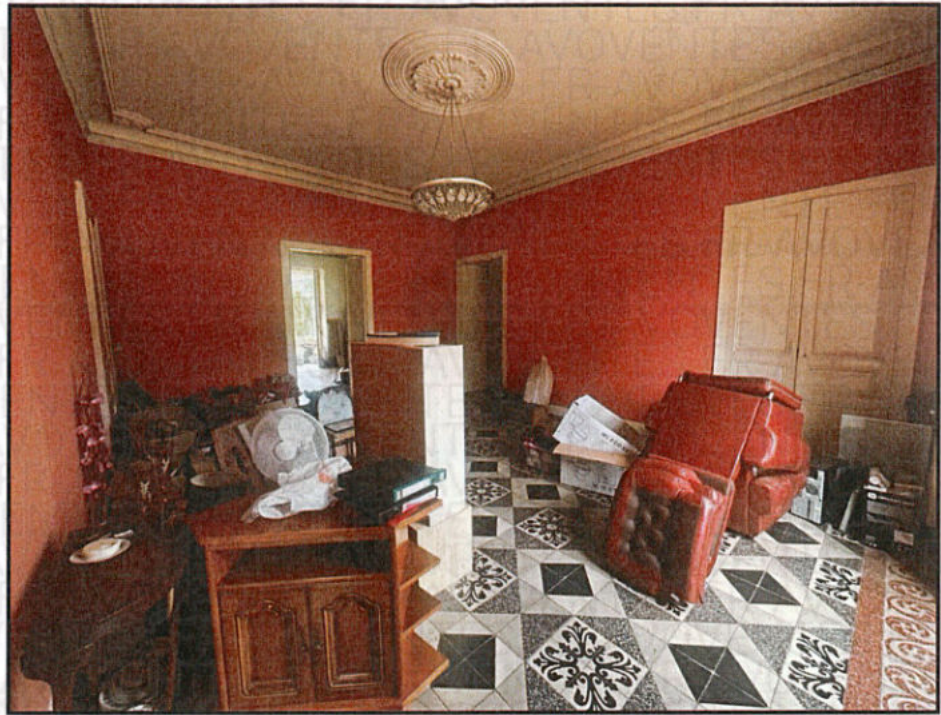


80.



81.

ENTREE



82.



83.



84.

DEGAGEMENT



85.

WC

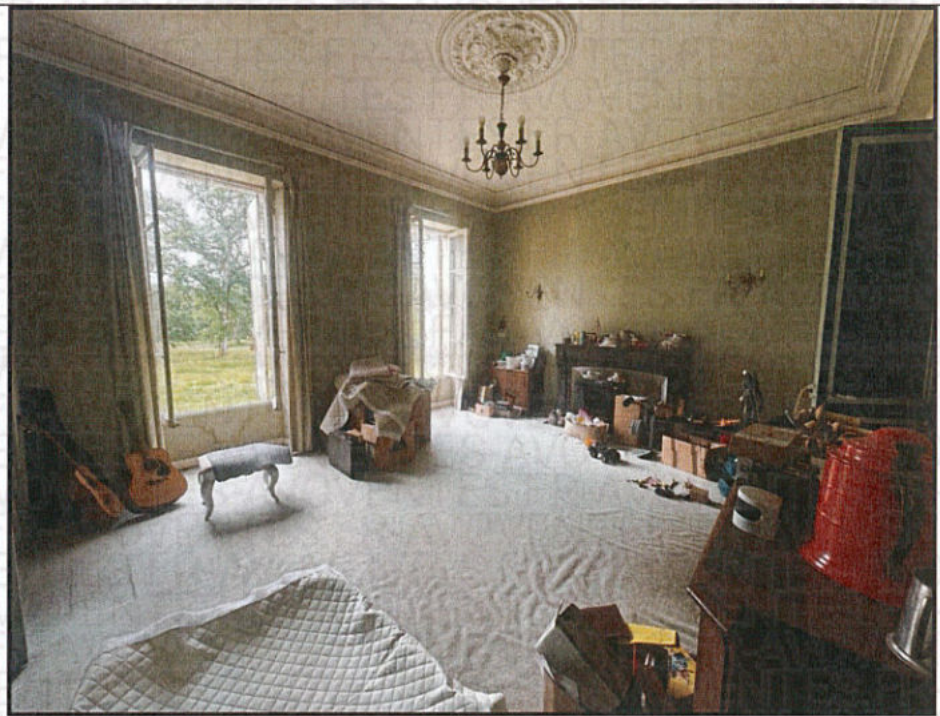


86.

SALON 2



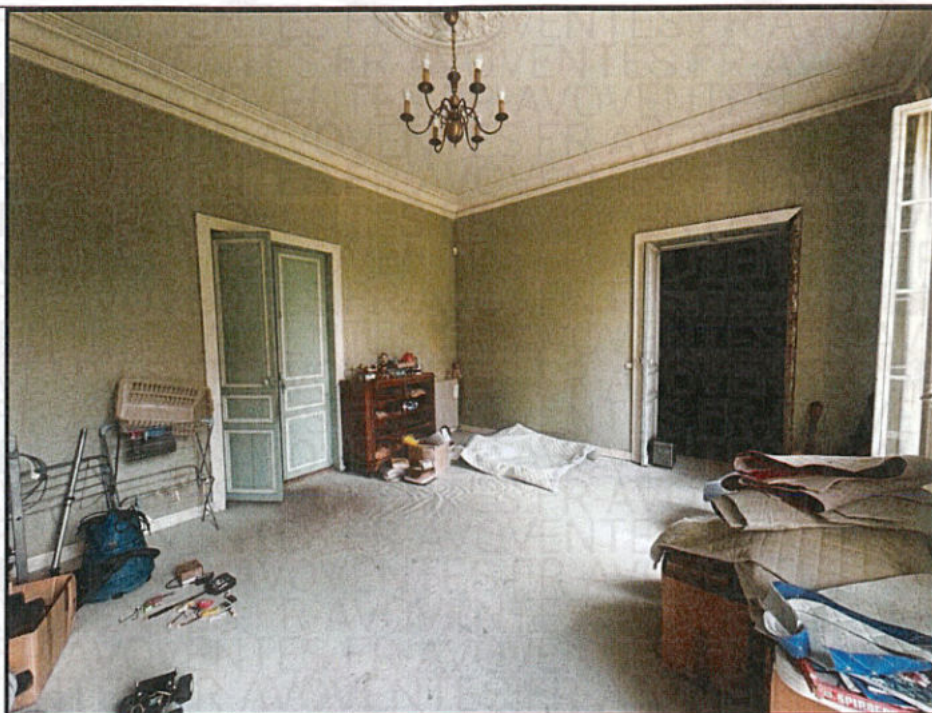
87.



88.



89.



90.

CUISINE AMENAGEE



91.



92.

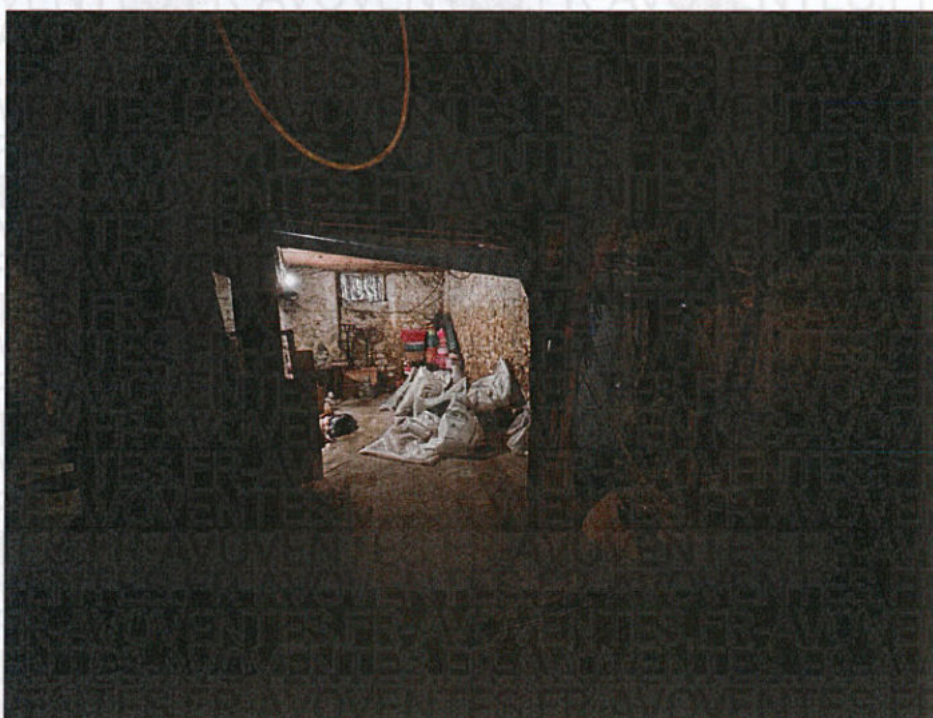


93.

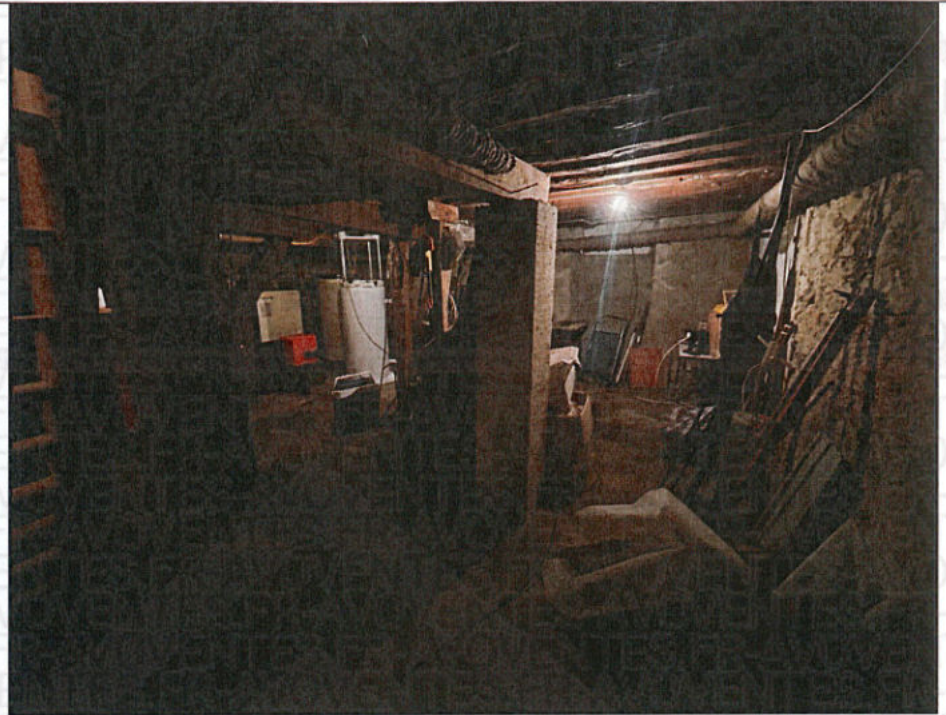


94.

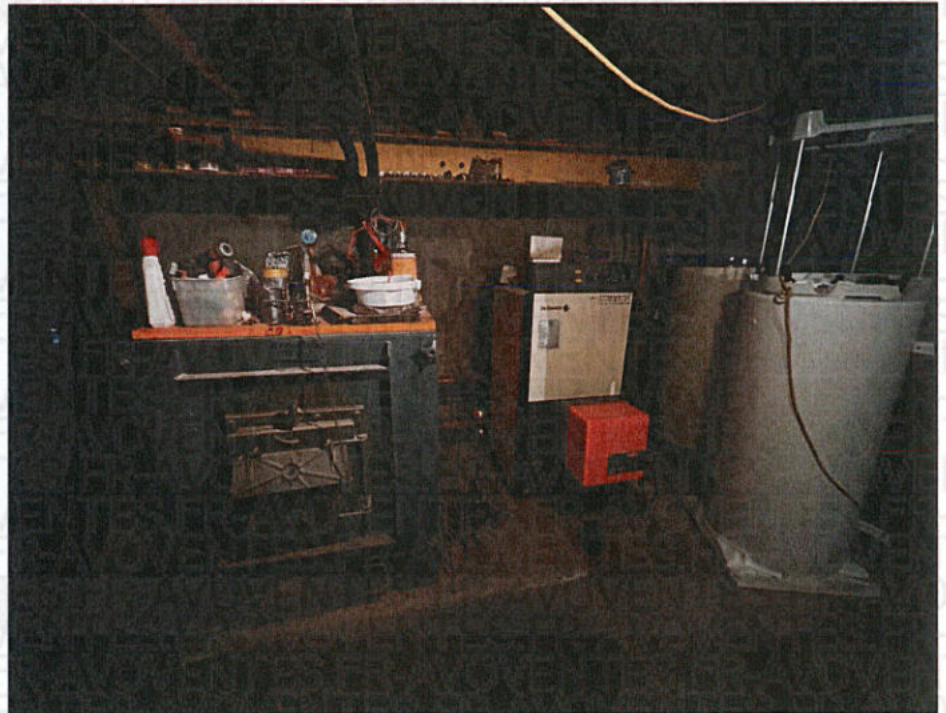
CAVE



95.



96.



97.



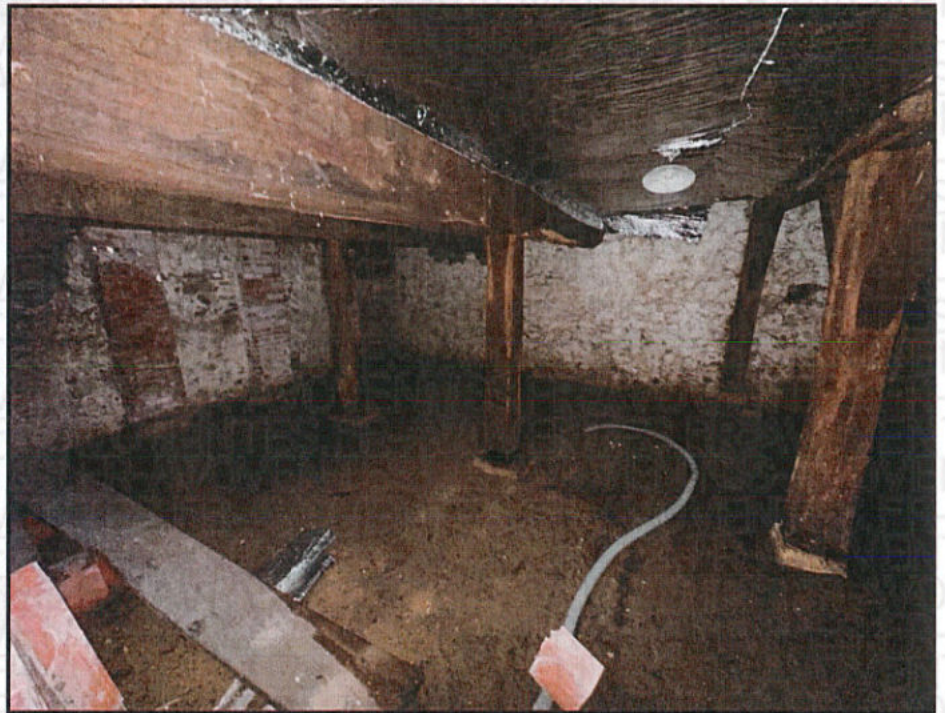
98.



99.



100.



101.

Telles sont mes constatations pour servir et valoir ce que de droit.